

L'Association Rêves organise sa



L'association qui réalise les rêves
des enfants très gravement malades.

7 ème MARCHE POPULAIRE INTERNATIONALE KEMBS - Haut-Rhin - France

5 km - 10 km

Le

Dimanche

17 Octobre

2021



Partenaires de F.F.S.P :



Groupama



Membre N° F1265 de la Fédération Française des Sports Populaires - Agrément Ministériel
du 20.06.2006. Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté N° 012156 du 02.08.2001
- Visa F.F.S.P N° 2021-68-134/A

Internet www.ffsp.fr Email : contact@ffsp.fr



facebook.com/ivv.france

Toute l'équipe de l'Association Rêves vous souhaite une excellente journée

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

DEPART : Foyer de l'AAPMA des pêcheurs - Route du Sipes - Anciennement Route EDF - 68 680 KEMBS

Départs de 7 h 30 à 14 h

Heure limite d'arrivée : 17 h

TRAJET : 5 km - 10 km sans difficulté particulière

PARTICIPANTS : Randonnée pédestre ouverte à tous. La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés et les chiens doivent être tenus en laisse. Il est interdit de fumer en forêt et d'allumer un feu.

COTISATION DE PARTICIPATION : 2 € sans souvenir

LICENCE DE PARTICIPATION : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 2 €. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

RAVITAILLEMENT : Collation gratuite au premier contrôle. Boissons et casse-croûtes au 2ème poste de contrôle et repas à l'arrivée.

RÉCOMPENSES : Aux groupes les plus nombreux, à la dame et à l'homme les plus âgés.

SECOURISME : Assuré par les secouristes de l'Association Rêves et les urgences 112.

ASSURANCE : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de Groupama. L'inscription à la marche vaut déclaration de bonne santé.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Mr & Mme MASSET au 03 89 67 57 74.

Adresse : 16, rue du Maréchal Foch 68 128 VILLAGE-NEUF.

INFORMATIONEN FÜR DIE WANDERER

START - ZIEL : Heimat von die Fischer - Sipes Strasse - Früher EDF Strasse - 68 680 KEMBS

Startzeit : von 7 h 30 bis 14 h 30. Zielschluss : 17 h

STRECKE : 5 km - 10 km ohne Schwierigkeiten.

TEILNEHMER : Die Veranstaltung findet bei jeder Witterung statt. Die Wanderung findet bei jedem Wetter, außer wenn Präfecturen oder kommunale Ortsstatut. Kinder unter 10 Jahren nur in Begleitung Erwachsener. Hunde müssen an der Leine geführt werden. Es ist verboten, im Wald zu rauchen und ein Feuer zu beginnen.

TEILNAHMEBEITRAG : Ohne Andecken, mit IVV Stempel 2 €

BELOHNUNGEN : An die Zeilreichsten Gruppen, an die ältesten Teilnehmer.

VERPFLEGUNG : Getränke und Variertes an der zweiten Kontrollstelle und warmes Essen am Ziel.

VERSICHERUNG : Die FFSP ist versichert bei Groupama.

AUSKUNFT UND ANMELDUNG : Herr & Frau MASSET + 33 89 67 57 74.

Adresse : 16, rue du Maréchal Foch 68 128 VILLAGE-NEUF.

SITUER KEMBS / LOKALISIEREN KEMBS

